



Lettre du castor

N° 163

TERRITOIRE A DÉFENDRE

février 2021



Photo Cyril Maurer

Tichodrome échelette

ON NE MENT PAS A LA NATURE

Dans le cadre de son offensive de propagande pour son magnifique projet routier, le conseil départemental lui a dédié un site sur le net. La cristallisation de toutes les "fake" concernant cette route imaginée au siècle dernier et ce pont voué à l'effondrement ! Une bonne occasion pour le Castor de les contredire toutes, une par une, de façon exhaustive. Quoi de plus grave à la charge des "responsables" : la gabegie financière ou l'écocide ?

Ce qui est certain, c'est que si la nature ne ment pas, on ne peut pas non plus mentir impunément à la nature. La mauvaise conscience du président Gaudet, qui reconnaît maintenant la dérive climatique, transpire dans la tentative de faire croire que faciliter le routier pourrait constituer un projet "durable", ou que replanter pourrait sérieusement compenser les destructions commises dans des milieux riches en biodiversité et protégés.

A la mi-mars, après une trop longue attente qui a laissé le champ libre au porteur du projet, le T.A. * va enfin juger deux de nos recours sur le fond. Alors que pas loin de là est apparu un très bel oiseau montagnard, (le Tichodrome échelette), reconnaîtra-t-on qu'en ne retenant (sur 172) qu'un seul oiseau "protégé" au lieu des 38 prévus à l'E.I. * qui auraient dû être soumis au CNPN*(92 à Beynac), le département a commis un énorme mensonge ?

La justice administrative ne va-t-elle pas enfin reconnaître, dans le dossier "Loi sur l'eau, qu'en déclarant l'effondrement du pont envisagé comme "possible, voire probable", l'expert BRGM a condamné le projet ? Sauf pour le CD45 à violer le principe de précaution maintenant constitutionnel et à gaspiller 130 millions d'Euros d'argent public en persistant à engager son projet obsolète et fragilisé, au moment où les crises font apparaître une autre grande fragilité, celle des finances du département.

LES GESTICULATIONS FORESTIÈRES CONTINUENT!

UN MAXIMUM DE PIEUX MENSONGES...

ENFIN LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF VA TRAITER NOTRE CONTENTIEUX

- Page 2

- Page 3

- Page 4

LES GESTICULATIONS FORESTIÈRES CONTINUENT !

https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/une-foret-qui-resistera-mieux-au-rechauffement-climatique-va-pousser-a-

Une forêt qui résistera mieux au réchauffement climatique va pousser à Ormes et Mardié

ORLÉANS POLITIQUE

Publié le 10/02/2021 à 17h03



Vendredi 5 février, le représentant de la société spécialisée présente les jeunes pousses plantées au président du Département. Photo Philippe Ramond © La République du Centre



Des pins maritimes et des chênes sessiles, plantés par milliers dans le Loiret... À travers diverses parcelles, le Département constitue une "forêt durable", à Ormes et Mardié notamment. Une opération qui s'inscrit en compensation des hectares déboisés dans le cadre de la déviation de Jargeau.

Deux mille pins maritimes dans un parfait alignement. Au beau milieu de la campagne d'Ormes, entre un champ promis au blé et un bois touffu d'acacias.

Mais on saute au plafond quand on lit le brillant journaliste si bien inspiré : « **Deux mille pins maritimes dans un parfait alignement, entre un champ promis au blé et un bois touffu d'acacias** » (sic). Tout ce que l'on adore !!! Un petit bois militaire de résineux, c'est très joli (hummm...), ça brûle facilement et ça donne à manger aux scolytes, cet insecte ravageur qui se délecte du pin. Le champ de blé sera gavé aux pesticides qui iront aussi polluer la pinède. Et les Robiniers faux-acacias voisins, proliférant par le sous-sol, coloniseront vite fait le tout.

La grande infox !

Dans la récente émission "La Fabrique de l'ignorance" sur Arte, on explique comment l'approbation des gens peut être le fruit d'une manœuvre délibérée et tout à fait efficace. On l'appelle "l'ignorance stratégique", et depuis quelques temps, elle a supplanté les gros sabots de la propagande de papy. Inutile de se lancer dans une fuite en avant de démentis : la stratégie consiste plutôt à **imiter l'ennemi**. En employant le même vocabulaire, en présentant dans les médias et les réseaux sociaux les mêmes apparences de vérités, en promettant "plus vert" que lui. Ainsi l'exécutif départemental raconte qu'il va améliorer la nature avec sa déviation et son pont ! **Encore faudrait-il que ses plumitifs aient l'intelligence de bien mentir...**

A chaque fois, la presse (locale) est convoquée pour faire la publicité et la photo du (ex-vert) président. Après notre précédent numéro où de véritables et grands spécialistes montraient le caractère très pitoyable de ces replantations au regard des défrichement de forêts anciennes, c'est le fameux thuriféraire du CD45 à la Rep, notre ami Philippe Ramond, qui a été convoqué pour célébrer une "forêt" qualifiée, on ne sait pourquoi, de "durable", et censée "résister mieux au réchauffement climatique" que quoi ? Que les forêts séculaires sacrifiées sur l'autel de la bagnole à Saint-Denis et Mardié ???

Après la Forêt d'Orléans, la Forêt d'Ormes !

Bon, nous n'allons pas nous offusquer que l'on plante cette "forêt" de 2 000 arbres (c'est énoorme !) à Ormes, par hasard la commune dont le maire est encore le vice-président Alain Touchard, en charge de la déviation dite "de Jargeau naturellement" - et au demeurant un grand ami du Castor énervé : dans son égarement, il le confond en session avec son opposant écologiste Thierry Soler. Rappelons qu'à Ormes, c'est un véritable axe routier continu qui coupe le bourg en deux, sur lequel défilent 25 000 véhicules/jour dont plus de 4 000 poids lourds. Tandis qu'à la sortie du pont et du bourg de Jargeau, après deux divisions successives des flux, l'itinéraire le plus chargé traverse Darvoy (RD 951) : il ne supporte que 6 500 véhicules/jour, soit presque quatre fois moins, et 385 poids lourds, soit moins de dix fois moins qu'à Ormes (et ailleurs...).



Une "forêt durable" selon le conseil départemental !



NOTRE DEMOCRATIE REPRESENTATIVE EST INSUFFISANTE

Edgar Morin - Sociologue

« Mon argument principal en faveur de la démocratie participative, c'est que notre démocratie représentative est insuffisante. Et, non seulement elle est insuffisante, mais elle connaît aujourd'hui une crise et des carences particulières. Pourquoi ? Parce que beaucoup de partis se sont sclérosés, d'autres se sont quasi décomposés. Dans le fond, il y a un vide de la pensée politique au sein de la démocratie représentative.

En revanche, le cadre de la démocratie participative permet de créer une intelligence collective par les échanges et l'éducation des uns et des autres. L'intelligence collective n'est pas la somme des intelligences individuelles mais le produit de leur combinaison. Tout ceci s'inscrit dans une régénération globale de la politique. »

"FAKE-PROPAGANDE" : SUR UN SITE DÉDIÉ, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET ACCUMULE UN MAXIMUM DE PIEUX MENSONGES CONCERNANT SON PROJET ROUTIER !



Actualités Le projet Le chantier L'environnement Photos / Vidéos

Le projet



La carte du tracé de la déviation



Le projet en 3D



La route neuve



Les principaux effets positifs du projet

"La carte du tracé de la déviation"

En 1996, "déviation de la RD 921" par l'est des bourgs, reportée sur la coupure verte de Mardié à l'ouest par les américains de Chenailles. Maintenant, dite "de Jargeau", en réalité celle de Saint-Denis vers la Source, au prétexte fallacieux de bourgs "congestionnés" : c'est le seul élément restant d'un "Grand contournement d'Orléans" caché depuis 2004 !

"La déviation de Jargeau en chiffres"

Estimée à 47 puis 94 Md'€, coûterait *in fine* 130 à 150 Md'€ ! "Mesures environnementales" de "greenwashing" pour cacher les impacts gravissimes sur la biodiversité et les paysages.

"Le saviez-vous ?"

Ces "Mesures" sont des obligations légales et ne compenseront jamais les destructions. Le BRGM a conclu que l'effondrement du pont fondé dans les karsts serait "*possible, voire probable*" ! La plateforme "Balbuzards" bricolée pour le CD45 est restée vide...

"Les principaux effets positifs du projet"

L'amélioration du confort routier et un gain de temps de quelques minutes ne sauraient cacher que non seulement la déviation soulagerait plus le Pont Thinat que celui de Jargeau, mais aussi que la forte augmentation totale du trafic apporterait plus d'accidentalité, plus de pollution, et contribuerait à la destruction du climat, de la biodiversité et des paysages.

Le chantier



Le calendrier de réalisation du projet



Au nord, le contournement de Saint-Denis-de-l'Hôtel



Le franchissement de la Loire



Au sud de la Loire, entre la RD14 et la RD951

"Le calendrier de la réalisation du projet pour une ouverture en 2024"

Depuis 25 ans, 1996, on annonce l'ouverture pour demain et elle n'a jamais lieu. Elle n'aura très probablement **jamais** lieu, car cette déviation n'a pas d'"utilité publique majeure" !

"La section nord et le contournement de Saint-Denis-de-l'Hôtel"

Les franchissements de la voie ferrée ne servent plus à rien. La Laiterie de Saint-Denis est opposée à la déviation qui bloque son développement. La commune industrielle fait venir les camions + les voitures des personnels, mais son maire Garnier n'en voulait pas chez lui !!!

"La section de franchissement de la Loire"

"Un pont tout en transparence..." : énorme mensonge né du texte de la fameuse vidéo au commentaire poétique, mais vide de circulation alors que 11 000 véhicules/jour y sont prévus ! Cette "oeuvre d'art" qui y figure, le pont transparent (en verre ?) (parcouru par des camions transparents ?) soi-disant béni par l'UNESCO concernant le label "Patrimoine mondial", a déjà été dégradé pour des raisons de surcoûts budgétaires. Le CD45 omet aussi de rappeler que le BRGM a condamné l'ouvrage, dont le portage sur les vides karstiques restera toujours problématique et plus coûteux...

"La section au sud, entre la RD14 et la RD951"

La déviation passe là dans une zone extrêmement inondable, et sur la commune de Darvois qui n'en veut pas. C'est la meilleure agriculture vivrière de l'Orléanais qui va mourir...

L'environnement



De nombreuses mesures environnementales



Le respect des milieux naturels



Le suivi de la protection de la faune et de la flore



Reboisement et forêt durable

"De nombreuses mesures environnementales mises en oeuvre"

Après avoir menti pour imposer le tracé le plus nuisible, après avoir très longtemps dénié les impacts environnementaux sur la Loire et son Val, puis les avoir minimisés, le CD45 en fait maintenant des tonnes sur les mesures et autres compensations qu'il mettrait en oeuvre...

"**Ignorance stratégique**" oblige, il oublie simplement de dire que pour l'essentiel, il ne fait que se soumettre à des obligations légales (d'avant 2016) reprises dans les arrêtés du préfet. Il oublie de dire qu'il n'a cessé de tricher : concernant le nombre d'espèces "protégées" impactées présentées au CNPN : 25 au lieu de 74 dans l'E.I., selon des inventaires carencés. Et concernant la période autorisée pour la déforestation du Bois des Comtesses, etc.

"L'importance du respect des milieux naturels : entretien avec une écologue"

Les déclarations d'une écologue sans nom et payée par le projet sont hélas démenties par les réalités, et par les plaidoyers du CD45 pour échapper aux recours de MARDIÉ EVAL !

"Protection de la faune et de la flore : un travail de près de dix ans !"

Après avoir dénigré à mort l'aire des Balbuzards de La Tingy menacés par la déforestation, le CD45 célèbre l'espèce, seul oiseau soumis au CNPN sur 170 ! Et paye nos rivaux pour des actions foireuses, leur fait installer une aire artificielle rivale etc. Un comble !

"Reboisement et forêt durable"

Voir page 2 et relire la Lettre de janvier : super-médiatisées, les misérables plantations alignées dans des délaissés ne seront jamais des "compensations" égales aux destructions.

(A suivre...)

ENFIN LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF VA TRAITER NOTRE CONTENTIEUX AUDIENCE LE 18 MARS CONCERNANT DEUX RECOURS MAJEURS

Un grand évènement : le Tribunal administratif d'Orléans va sortir de son interminable silence.!

Trois affaires concernant MARDIÉVAL restaient "pendantes" auprès du T.A. , initiées parfois depuis deux ans et demi (alors qu'en principe, elles sont jugées en moyenne en moins de 18 mois !):

- Le recours, daté du 5 septembre 2018, contre le second arrêté du préfet du Loiret autorisant la **destruction d'espèces protégées et de leurs habitats** dans le cadre du projet de déviation. Les juges reconnaîtront-ils enfin que le département a commis un énorme mensonge en ne retenant, dans la demande légale faite au CNPN, que 25 espèces, la plupart marginales, au lieu des 74 identifiées dans l'Etude d'impact figurant à l'enquête publique ; qu'une seule parmi les 38 espèces d'oiseaux "protégées" reconnues, sachant en plus que cette étude n'a inventorié que 82 espèces d'oiseaux sauvages alors que nous en certifions plus de 170 ; et que pour la Dordogne à Beynac, les dérogations portent sur pas moins de... 92 espèces d'oiseaux !!! Reconnaitront-ils que ce projet routier de confort n'a pas de "raison impérieuse d'intérêt public majeur" justifiant des dérogations aux lois de protection ?

- Le recours, daté du 25 janvier 2019, contre l'**autorisation « Loi sur l'eau »** délivrée au département du Loiret par arrêté préfectoral du 5 octobre 2016. Les juges reconnaîtront-ils enfin, notamment, qu'en déclarant l'effondrement du pont envisagé comme "*possible, voire probable*", l'indiscutable expert BRGM a condamné le projet ? Sans que des sondages réalisés par les uns et par les autres, et/ou que des "mesures complémentaires" prises en urgence depuis deux ans puissent faire disparaître miraculeusement ces gravissimes aléas hydrogéologiques ? Que l'engagement de ces travaux violerait le principe de précaution, maintenant constitutionnel ? Et que le CD45 s'exposerait à gaspiller 130 ou 150 000 000 € d'argent public en persistant à engager son projet obsolète et fragilisé, alors que son endettement "explose" ?

- Marginalement, le recours contre le second « arrêté de cessibilité » déposé le 30 août 2019.

Les jugements seront connus quelques jours après l'audience du 18 mars.

Pour les deux premières affaires, nous avons mandaté comme notre défenseur, principalement pour l'appel qui sera fait par l'une ou l'autre des parties Me Maginot qui s'est "constitué" auprès de la justice administrative. Si les mesures "COVID" sont encore en vigueur, nous n'aurons droit qu'à un seul représentant de Mardiéval aux audiences, surtout pour attester de l'intérêt majeur que porte l'association au suivi de ces dossiers.

En revanche, alors que l'instruction de notre appel concernant notre contestation de la DUP est close depuis le mois de juin 2019, nous n'avons toujours aucune nouvelle du côté de la C.A.A de Nantes !

<http://www.balbucom.fr>

BalbuCam

Bientôt la

Saison 6

Malgré l'obstination néfaste du CD45...

Le couple titulaire de l'aire BalbuCam, Sylva et Reda, a réussi une reproduction parfaite en 2020, suivie par un énorme public. Alors que le nid concurrent construit par les affidés du CD45 est resté vide ! Et il semble qu'en 2021 encore, il ne devrait pas y avoir de travaux provoquant des dérangements dans la trouée déboisée pendant la période de reproduction des rapaces.

Malgré ces perspectives, la Saison 6 reste menacée...

Comme l'an dernier, les éventuels dérangements illégaux de nos migrateurs seront enregistrés et diffusés en direct : l'intervention des gardes de l'OFB sera alors immédiatement sollicitée, et un constat sera établi pour étayer notre plainte.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que vous puissiez assister, pour la sixième année, au spectacle émouvant d'une de ces reproductions passionnantes vues sur l'aire du Grand Bois à Mardié...

Simultanément, les forums 2020, dont le Forum principal (qui en 2019 a reçu pas moins de 4088 "posts"), ne vont pas tarder à être mis en route pour enregistrer vos observations, répondre à vos questions, débattre des situations, tenter de prévoir les suites etc.

Bref, abordons cette Saison 6 avec espoir... Et, malgré les menaces, vivons notre passion Balbuzard.

Depuis la déforestation, l'aire des Balbuzards est à découvert.



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Balbusards pêcheurs en direct : <http://www.balbucom.fr/>

Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9val-947381875342826/>

Twitter MARDIEVAL: <https://twitter.com/LoireMV>

page 4

Membre de la fédération

